BULLETIN D'INSCRIPTION

TITRE DE LA FORMATION : **QUELLES ROTATIONS EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES DANS LES LANDES**

N° VIVEA : R075/2021/312 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
□ Chef d'exploitation □ Cotisant solidaire
□ Conjoint collaborateur □ Aide familiale
□ Salarié agricole □ Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
□ Fin de scolarité obligatoire □ BEP, BPA, BEAP, CAP
□ BAC □ BAC+2
□ BAC+3 et 4 □ BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
□ Non □ Oui, laquelle :

□ J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à le
Signature

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
□Non □ Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

PRODUCTION VEGETALE

Formations du réseau
BIO Nouvelle Aquitaine

Mardi 23 février 2021

QUELLES ROTATIONS EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES DANS LES LANDES

OBJECTIF **CONSTRUIRE ET/OU OPTIMISER SA OU SES ROTATIONS.**

PRÉ-REQUIS Pas de connaissances pré-requises ou prérequis nécessaires.

VALIDATION DE LA FORMATION Fiche d'évaluation / évaluation des acquis.

PROGRAMME

- S'approprier les fondamentaux agronomiques.
- Connaitre les différents enjeux et le raisonnement d'une rotation des cultures en fonction du contexte.
- Appréhender les facteurs de réussites et d'échecs.
- S'approprier le raisonnement pour transposer une rotation efficiente sur son exploitation.
- Raisonner et étudier son propre assolement pluriannuel prévisionnel.
- Approche économique et filière.
- Approche faisabilité (main d'œuvre, matériel, logistique….)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Exposé oral au moyen d'un diaporama, exercices, support pédagogique remis au stagiaire, visite.

INTERVENANT : Bruno PEYROU-BEAUDEANT ~ Conseiller grandes cultures ~ AGROBIO 40/ BIO Nouvelle-Aquitaine

RESPONSABLE ET FORMATRICE DU STAGE : Margot ARCHAMBEAU ~ Conseillère technique AGROBIO 47 / BIO Nouvelle Aquitaine

INSCRIPTION

En cliquant ici :

Soit avec le bulletin d'inscription doit être complété et adressé

- par courrier à : BIO NA 12 bis rue St-Pierre 79500 MELLE

- ou par mail à p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

AVANT LE 19 Février 2021

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.
- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 88,70%

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayant droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquittée pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes : • Suivre un PPP (Plan de professionnalisation personnalisé). • Que la formation pour laquelle il s'inscrit soit mentionnée dans le cadre de son PPP. • Présenter une attestation confirmant le non financement de la formation par un autre organisme (pôle emploi, conseil régional…).	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public…	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

**** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte.***

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : Landes

Horaires : 09h00 - 12h30 et 13h30 -17h00

Durée : 7 Heures

Repas : Pique nique tiré du sac – A confirmer selon les dispositifs pour la COVID 19

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur, **adhérents**
- Cotisant solidaire, aide familial **adhérents**
- Candidat à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 15 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Pas de connaissances pré-requises ou prérequis nécessaires.

GRANDES CULTURES

QUELLES ROTATIONS EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES DANS LES LANDES

Mardi 23 Février 2021

Durée : 7 heures

• AGROBIO 47 •

• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique